



Tribunal d'appel des décisions de la CSST

Objectifs

- Connaître la pratique de la médecine du travail au sein d'un tribunal administratif
- Comprendre les responsabilités médico-légales du médecin traitant dans le processus d'indemnisation, ainsi que les conséquences de certains gestes
- Connaître le rôle des divers médecins impliqués dans le processus médico-légal d'indemnisation

Lieu de stage

- Commission des lésions professionnelles

Monitrice responsable

- Dre Martine Baillargeon
Médecin assesseur à la Commission des lésions professionnelles
Médecin conseil à la DSP de Montréal
mbaillar@santepub-mtl.qc.ca

Témoignage

« J'ai été étonnamment surprise de ce ministage. J'en ai retiré une bien meilleure compréhension du rôle de la CSST, de la CLP et des lois dans le domaine de la santé au travail. [...] j'ai saisi toute l'importance du rôle du médecin traitant qui suit un patient pour lequel on ouvre un dossier à la CSST; le travail clinique a un impact significatif sur tout le processus d'indemnisation du patient. »